Pour plus de contenu, connectez-vous !

Proposer un service de Cashback moyennant commission

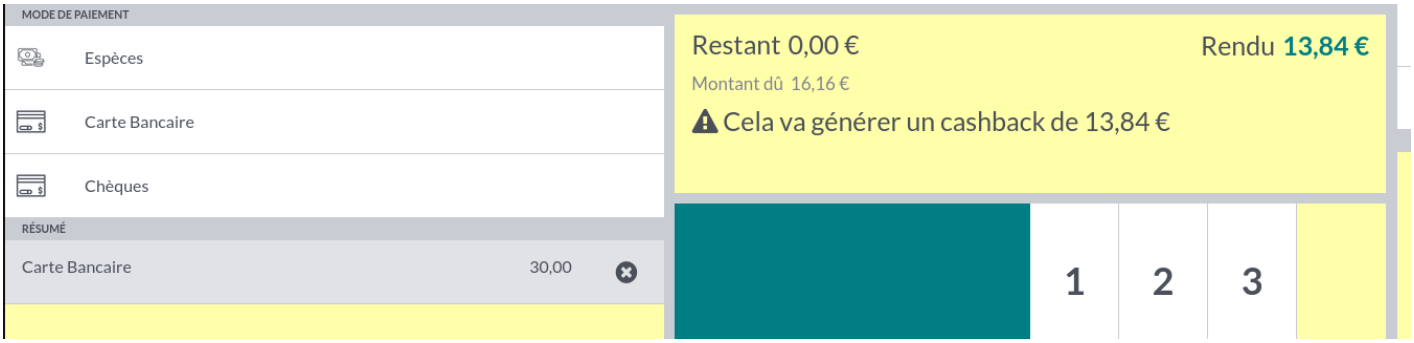
Le cadre légal

- Les clients doivent obligatoirement acheter quelque chose pour en bénéficier
- Le maximum pouvant être rendu en espèce est de 60€
- Seul les paiements CB peuvent donner lieu à un remboursement en espèces (pas de paiement par chèque)
- Il y a en principe une obligation d'affichage quand à ça

Dans Odoo

Si le client paie en CB un montant supérieur au montant dû, alors vous faites distributeur de billet ("cashback").

Un message vous en informe :



Si vous voulez rendre ce service payant, il faut demander à votre référent.e Odoo (pour Grap : support-informatique *AROBASE* grap.coop) de créer un produit "commission sur cashback".

Ensuite, vous ajoutez le produit sur chaque ticket avec cashback, en calculant manuellement le montant de la commission, et vous poursuivez classiquement avec le paiement.

Created 2026-05-25 10:44:59 UTC by Sandie Favre

Updated 2026-05-25 10:47:27 UTC by Sandie Favre